



Date : 17/01/2024

Lieu : INSMI, Michel-Ange

Membres du CSI présent-es : Aline Lepot, Anne de Bouard, Benoît Bonnet Weill, Claire le Poulennec, Constantin Vernicos, Enrica Floris, Felix Cheysson, Gregory Sakaran, Henri Massias, Marco Golla, Mathilde Mougeot, Nicolas Raymond, Olga Paris Romaskevich, Olivier Dudas, Pierre Barthélémy, Sepideh Mirrahimi, Simona Rota Nodari, Thierry Bodineau, Vincent Calvez, Vincent Perrier.

Membres du CSI excusé-es : Arnaud le Ny, Boris Adamczewski, Denis Bonheure, Sophie Morier-Genoud.

Assistante du Comité National : Léa Payet.

Membres de l'INSMI présent-es : Alessandra Sarti, Cécile d'Orbigny, Christophe Besse, Christophe Delaunay.

Ordre du jour

1. Accueil par le Secrétariat Général du Comité national
2. Accueil par le directeur de l'Institut CNRS MATHÉMATIQUES
3. Constitution du bureau
4. Avis sur les nominations aux jurys d'admission des concours chercheurs CNRS 2024
5. Calendrier 2024 - Mots-clés
6. Discussions générales sur les modalités de fonctionnement du Conseil

La séance commence à 10h30.

1. Accueil par le Secrétariat Général du Comité national

Présentation par Léa Payet des missions du CSI (cf. transparents). Deux missions statutaires uniquement :

- Valider la liste des membres du jury d'admission du concours CR ;
- Arbitrer les demandes de création/suppression d'UMR en cas de conflit entre la section et la direction de l'institut.

Le CSI doit néanmoins assister la direction dans sa politique scientifique générale, sans s'occuper de l'opérationnel.

2. Accueil par le directeur de l'Institut CNRS MATHEMATIQUES

Tour de table de présentation des membres de l'INSMI et des membres du CSI.

Présentation de Christophe Besse sur l'INSMI et ses missions (cf. transparents). La présentation générale sera détaillée lors de la prochaine réunion, le 6 février. La direction sollicite le CSI sur les sujets suivants :

- Mobilité
- Évaluation des sciences et des personnes
- Dimension nationale de la vie scientifique des unités, postes coloriés
- Prospective scientifique
- Besoin vitaux des unités de mathématiques (en moyens humains et financiers).

La méthode de travail proposée consiste en la mise en perspective et information par la direction de chaque sujet, et de son étude par le CSI, avec une réponse apportée dans un délai de 6 mois ou un an (ce qui impose de traiter un seul sujet à la fois).

3. Constitution du bureau

Nicolas Raymond se présente à la présidence du CSI.

→ Vote pour son élection : Pour (20) Contre (0) Absention (0)

Simona Rota Nodari et **Henri Massias** se présentent au bureau du CSI.

→ Vote pour l'élection d'Henri Massias : Pour (20) Contre (0) Absention (0)

→ Vote pour l'élection de Simona Rota Nodari : Pour (19) Contre (0) Absention (1)

Christophe Besse souhaite la nomination d'**Anne de Bouard** et d'**Olivier Dudas** au bureau. Olivier Dudas se présente comme secrétaire.

→ Vote pour l'élection d'Olivier Dudas : Pour (20) Contre (0) Absention (0)

4. Avis sur les nominations aux jurys d'admission des concours chercheurs CNRS 2024

Alessandra Sarti présente la composition du jury d'admission. Beaucoup de contraintes doivent être respectées : parité, nombre de membres du CNRS, nombre de membres de la section. Un éventail large de thématiques doit être présenté.

Le CSI regrette de ne pas avoir eu la liste en amont, et de ne pas pouvoir ainsi juger de la bonne constitution du jury. Un bref CV ou une brève description des membres serait utile pour la prochaine fois. Il regrette également l'absence de membres en médiation scientifique, et remarque l'écrasante majorité de membres de rang A. Alessandra Sarti explique n'avoir pas souhaité surcharger les membres plus jeunes.

Anne de Bouard et la direction de l'INSMI se retirent pour le vote.

→ Vote pour la validation de la liste : Pour (15) Contre (0) Absention (4)

5. Calendrier 2024 – Mots-clés

Deux réunions statutaires sont prévues : en début d'année pour la validation du jury d'admission CR, en septembre pour les avis sur la création/suppression d'UMR en cas de conflit entre la section et la direction.

Les membres de la mandature précédente nous explique qu'une troisième réunion plénière avait en général lieu en mai/juin. Le CSI s'accorde sur 3 réunions plénières par an, tout en notant la difficulté d'organiser une réunion en mai/juin à cause des comités de sélection et de la tenue des JOs à Paris. Des dates seront proposées prochainement, car la présence de Christophe Besse est nécessaire.

Léa Payet nous indique la marche à suivre pour renseigner les mots-clés des membres du CSI sur @mbre.

6. Discussions générales sur les modalités de fonctionnement du Conseil

Il est proposé de procéder à un tour de table pour que chacun et chacune puisse s'exprimer librement sur 2 sujets : les modalités de réunions ; les sujets à traiter en groupes de travail.

Il ressort de la discussion l'importance de conserver le présentiel pour les réunions, avec éventuellement une possibilité d'utiliser ponctuellement la visio-conférence.

Beaucoup de sujets sont évoqués comme importants pour les travaux du conseil. Le CSI propose de les organiser en 4 groupes de travail, dont le contenu devrait être affiné au cours des réunions suivantes.

Bien-être au travail. Un sujet mis en avant par de nombreux membres, qui contient entre autres les conditions de travail, la discrimination et la violence au travail, les moyens humains et financiers, le financement de la recherche... Il est aussi noté l'importance de réfléchir à l'amélioration de conditions de travail dans le contexte présent, sans pour autant abandonner la réflexion politique à moyen et long terme sur les raisons de ce mal-être et sur les changements de politique qui pourraient résoudre ces problèmes.

Carrières, recrutement. Ce groupe de travail contient en particulier les questions liées à la mobilité, "commande" de l'INSMI, car beaucoup d'attente de la communauté. Christophe Besse souhaite une prise de position du CSI rapide (6 mois, 1 an) afin d'adapter éventuellement la politique de l'institut pour campagne d'emploi 2025.

Interdisciplinarité, médiation. Plusieurs membres du CSI sont sensibles à l'ouverture aux autres sciences ; la médiation et la diffusion peuvent aussi rentrer dans ce cadre. Elles ne sont pas reconnues comme arguments pour la promotion des carrières au même titre que la production scientifique, même si cela change. Beaucoup de collègues en font déjà, partagent leurs maths et celles des autres avec le grand public. Deux musées de mathématiques existent déjà au niveau national

(la Maison des Mathématiques et de l'informatique de Lyon ouverte en 2012 et la Maison Poincaré ouverte en 2023). De plus, le CNRS va créer un centre CNRS Médiation sur le site de Meudon en 2028. Ce sujet apporte une touche d'optimisme parmi les sujets du CSI.

Responsabilité écologique. Sujet déjà défriché par le précédent CSI ; pose la question du changement de pratiques, mais aussi de l'intérêt du métier de mathématicien·ne à l'heure actuelle, ainsi que de la neutralité du chercheur et de la chercheuse vis-à-vis de l'urgence climatique. Où mettre le curseur ? Il faut établir une politique, avec des recommandations. Les calculs faits par certains labos pourront servir de base.

Il est convenu que le sujet d'inégalités de genre (et, plus généralement, de classe et ethno-raciales) et d'exclusion est un sujet transverse et prioritaire à tous les groupes de travail, et qu'il ne peut pas être isolé et traité comme isolé. Le conseil fera particulièrement attention de traiter tous les sujets avec l'angle d'inclusion.

Parmi les autres sujets évoqués, le CSI souhaite effectuer un suivi des CPJ (Chaires de Professeur·e Junior), en profitant des 5 ans de son mandat. La première étape sera de recueillir des informations chiffrées sur ces chaires. Plus généralement, il est convenu de commencer par lire les rapports du précédent CSI¹, de la synthèse des maths² et des assises³ ; documents qui contiennent de nombreuses informations, sondages et recommandations.

D'autres points d'inquiétude sont discutés, comme la suppression des gestionnaires CNRS pour les laboratoires qui ne sont pas totalement en DGG (délégation globale de gestion). Il est aussi question de l'évolution des contrats, avec la montée en puissance des CDD (contrats de mission, contrats de projet). Le CSI doit aussi se prononcer sur la science ouverte, pour que les recommandations (parfois contraignantes) ne soient pas imposées par d'autres acteurs. Enfin, plusieurs membres du CSI souhaiteraient que les jeunes soient plus souvent associé.es à la politique scientifique (par exemple en les invitant à une séance du conseil).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

1. <https://csi.math.cnrs.fr/rapports/>
2. <https://www.hceres.fr/fr/actualites/pub...>
3. <https://www.assises-des-mathematiques.fr/>